

Conditions générales de vente / Domaine de La Sorelle

1. Réservation et Annulation

1.1. Réservation : Les réservations pour bénéficier des prestations du Domaine de La Sorelle (Golf/Hôtel/Restaurant) peuvent être effectuées à l'accueil, par téléphone, mail ou en ligne. Toutes les réservations sont soumises à disponibilité.

1.2. Annulation/Modifications : Les clients sont tenus d'annuler leur réservation au moins 48 heures à l'avance (réservation de moins de 10 personnes), et au moins 15 jours à l'avance (groupes de 10 personnes et plus) . Dans tous les cas, les annulations peuvent être soumises à des frais d'annulation. Si le client souhaite modifier une réservation de service, il doit en informer La Sorelle dès que possible. La Sorelle fera de son mieux pour accommoder les modifications, sous réserve de disponibilité.

Une fois la prestation débutée, aucun remboursement ne pourra être effectué, même en cas d'arrêt de la prestation en cours de réalisation (exemple : toute partie de golf débutée doit être payée, toute chambre d'hôtel occupée doit être payée, ...). Aucun remboursement ne sera possible.

2. Tarification

2.1. Tarifs : Les tarifs des prestations sont affichés à la réception de l'établissement et sur notre site web. Ils sont modifiables sans préavis. Les tarifs peuvent notamment varier sans en fonction du jour de la semaine et de l'heure des prestations.

2.2. Membres : Les membres du club bénéficient de tarifs spéciaux conformément à leur adhésion. Les détails des avantages seront fournis aux membres lors de leur adhésion.

3. Heures des prestations

3.1. Heures de la prestation : Les heures de réservation doivent être respectées. Tout retard peut entraîner la perte du temps de jeu ou de la table réservés.

4. Équipement et Tenue

4.1. Équipement : Les joueurs doivent utiliser un équipement de golf approprié. Les chariots et voitures de golf sont disponibles à la location moyennant des frais supplémentaires. Il en va de même pour la tenue au sein du restaurant et club-house. Une tenue propre et adaptée est exigée.

4.2. Tenue : Les joueurs doivent porter une tenue de golf appropriée. Les chaussures sales (boue, herbes, ...) sont interdites au sein de l'établissement.

5. Comportement des Joueurs et clients

5.1. Respect des Règles élémentaires de comportement : Les joueurs de golf doivent respecter les règles du golf et les règlements du club. Tout comportement contraire peut entraîner l'expulsion du parcours.

Les clients de l'hôtel et du restaurant doivent avoir une attitude calme et courtoise, afin de ne jamais déranger les autres clients.

5.2. Vitesse de Jeu (Golf) : Les joueurs sont tenus de jouer à un rythme raisonnable pour éviter les retards pour les groupes suivants.

6. Respect de l'établissement et de ses installations

6.1. Conditions de Terrain : Les joueurs doivent respecter et prendre soin du terrain de golf. Les dommages intentionnels ou négligents aux installations ou au terrain peuvent entraîner des frais supplémentaires.

6.1. Respect des lieux (Hôtel et Restaurant) : Les clients doivent respecter et prendre soin des installations. Les dommages intentionnels ou négligents peuvent entraîner des frais supplémentaires.

7. Responsabilité et Sécurité

7.1. Responsabilité : La Sorelle n'assume aucune responsabilité pour les blessures personnelles ou les dommages matériels survenus sur le terrain de golf, ou plus globalement au sein de l'établissement.

7.2. Sécurité : Les joueurs sont tenus de suivre les directives de sécurité du club, y compris les avertissements météorologiques et les fermetures temporaires du parcours.

Les clients sont invités à respecter scrupuleusement les règles élémentaires en matière de sécurité.

7.3 Parking : Les clients sont invités à ne jamais laisser d'objet de valeurs ou apparents au sein de leur véhicule. Ils sont par ailleurs invités à ne pas se garer sous les arbres, surtout en cas de vent, car les risques de chutes de branches existent sur un domaine golfique. Les clients sont donc invités à privilégier les lieux de stationnement loin des arbres. Des panneaux signalétiques rappellent cette règle sur le parking.

Dans tous les cas, la responsabilité de La Sorelle ne saurait être engagée en cas de problème survenant sur le parking du site, non protégé.

8. Conditions de paiement, de Facturation, de remboursement

8.1. Facturation : Les services seront facturés selon les modalités convenues entre le client et La Sorelle. Les factures seront émises à la fréquence convenue, la règle étant la suivante : facturation et paiement au plus tard le jour de la prestation.

8.2. Modes de Paiement : Les clients peuvent effectuer leurs paiements par virement bancaire, carte de crédit, chèque ou espèces dans la limite des plafonds légaux.

Les détails de paiement seront fournis sur la facture ou ticket de paiement, imprimé sur demande.

8.3. Délai de Paiement : Comptant, le jour de la prestation, sauf accord express et non équivoque de La Sorelle. Les paiements en retard peuvent être soumis à des frais d'intérêt ou de pénalités conformément à la législation en vigueur.

8.4 Si un remboursement doit être réalisé par La Sorelle, celui-ci sera traité conformément aux modalités convenues entre le client et La Sorelle, en laissant à cette dernière un délai de traitement comptable raisonnable. Les politiques de remboursement peuvent varier en fonction des services fournis.

En cas d'achat de textile au Proshop, aucun remboursement ne pourra être effectué. Un avoir, valable un an, pourra être établi au client en cas de retour d'un produit acheté au proshop dans les 15 jours de son achat. Un produit ne pourra être repris que s'il est retourné dans son emballage et son état d'origine, sans jamais avoir été porté.

8.5 Utilisation des acomptes versés : Les acomptes ou chargement de porte-monnaie électronique doivent être utilisés dans les 12 mois de leur versement. Ils ne peuvent en aucun cas être remboursés.

8.6 Paiement Automatique : La Sorelle peut proposer un service de paiement automatique, mensualisé par exemple pour des abonnements de golf notamment, pour les clients qui souhaitent des paiements récurrents. Les clients doivent fournir des informations de paiement valides pour utiliser ce service, étant précisé qu'il ne s'agit que d'une facilité de paiement générant des frais, et que dans tous les cas, la prestation vendue doit être payée en intégralité. Aucun paiement ne peut être arrêté ou suspendu unilatéralement par le client. La prestation est due au jour de son achat, dès lors qu'un délai de rétractation de 14 jours est passé.

9. Modification des Conditions

9.1. Modification des Conditions : Le Domaine se réserve le droit de modifier ces conditions générales de vente à tout moment, pour ses 3 activités : golf/hôtel/restaurant.

En nous rendant visite, vous acceptez ces conditions générales de vente, vous reconnaissez avoir lu et compris les règles et règlements du Domaine de La Sorelle. Nous vous encourageons à les suivre pour garantir une expérience agréable pour tous.

Nous sommes sincèrement ravis de vous accueillir à La Sorelle et vous souhaitons d'y passer un très agréable moment.

Pour nous contacter : direction@golf-lasorelle.com